

L'offre de travail des enfants est-elle complémentaire ou substituable à l'offre de travail des parents au Cameroun ?

*Is the supply of child labour
complementary or substitutable for the
supply of parental labour in
Cameroon?*

IROUME A BOUEBE Alexandre Turpin¹

EBOUE Roméal²

NOUMBA Issidor³

Résumé : L'objectif de cet article est d'évaluer la substituabilité ou la complémentarité entre l'offre de travail des enfants et l'offre de travail des parents au Cameroun. De manière spécifique, il s'agit d'évaluer la substituabilité ou la complémentarité entre l'offre de travail économique des enfants et le travail économique des parents d'une part, et d'autre part, d'évaluer la substituabilité ou la complémentarité entre le travail domestique des enfants et le travail économique des parents. À partir des données de la troisième enquête

¹ Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée, Université de Douala (Cameroun), doniroume@yahoo.fr

² Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, Université de Douala (Cameroun), eboue_2003@yahoo.fr

³ Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Yaoundé 2 (Cameroun) tonfeu_yombi@yahoo.com

camerounaise auprès des ménages (ECAM3⁴), nous estimons la probabilité que l'enfant ait effectué au moins une heure de travail économique et quatre heures de travail domestique à l'aide d'un modèle Probit Bivarié. Ainsi, nous parvenons aux résultats selon lesquels : le travail économique des enfants est complémentaire au travail économique des pères tandis qu'il est substituable à celui des mères au Cameroun. Par ailleurs, le travail domestique des enfants est substituable au travail économique des pères et complémentaire au travail économique de la mère. Ainsi, l'amélioration des revenus des ménages à travers les transferts publics et le microcrédit, la sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation constituent des pistes de solution pour réduire le travail des enfants.

Mots Clés : *Travail des enfants, revenu des parents, substitution, complémentarité.*

Abstract: *The objective of this article is to evaluate the substitutability or complementarity between the supply of child labour and the supply of parental labour in Cameroon. Specifically, the aim is to assess the substitutability or complementarity between the supply of children's economic labour and the economic labour of parents on the one hand, and on the other hand, to assess the substitutability or complementarity between children's domestic labour and the economic labour of parents. Using data from the third Cameroonian household survey (ECAM3), we estimate the probability that the child has done at least one hour of economic work and four hours of domestic work using a Probit Bivariate model. Thus, we arrive at the following results: children's economic work is complementary to the economic work of fathers while it is substitutable for that of mothers in Cameroon. Furthermore, children's domestic work is substitutable for the economic work of fathers and complementary to the economic work of mothers. Thus, improving household income through public transfers and micro-credit, and raising parents' awareness of the importance of schooling are possible solutions to reduce child labour.*

Keywords: *Child labour, parental income, substitution, complementarity.*

Code JEL : *I31, J22, J24, J4.*

⁴ ECAM4 n'ayant pas de section allouée au travail domestique.

1. INTRODUCTION

L'adoption des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) suite à la crise des années 80 a contribué au désœuvrement des couches sociales des pays d'Afrique subsaharienne dont le Cameroun. Les conséquences des PAS ne sont pas négligeables ; réduction drastique des salaires donc amenuisement des revenus familiaux, licenciements massifs, difficulté d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, loisirs, etc.). Face à cette situation aux conséquences importantes, le travail tous azimuts d'un grand nombre des membres du ménage y compris les enfants, semble avoir constitué une solution relativement opératoire. Ainsi, tout travail plus ou moins rémunéré peut générer un flux de revenus de nature à reconforter la contrainte budgétaire du ménage. À cet effet, de nombreuses familles poussent les enfants au travail afin d'alléger le fardeau de pauvreté, devenue multidimensionnelle. La socialisation de l'enfant par le travail, du fait de la pauvreté, devient une véritable monnaie d'échange de la misère des parents. C'est ainsi qu'on assiste à des formes diverses et variées de l'offre de travail des enfants.

L'analyse de l'offre du travail des enfants est assez délicate, car lorsqu'il compromet le bien-être de l'enfant, il devient une violation des droits de ce dernier. Le travail domestique des enfants par exemple, est très souvent accepté dans une certaine logique de spécialisation des tâches au sein de la famille (Becker, 1991). Toutefois, dans des proportions importantes, il compromet énormément le bien-être de l'enfant. Aussi, sorti du cadre familial, le travail domestique des enfants reçoit très souvent peu d'approbation de la part de l'opinion internationale. Les questionnements relatifs au travail des enfants, apparaissent légitimes et indissociables d'un objectif de

développement humain socialement durable. De plus, le travail économique exclut les travaux faits par l'enfant au sein de son propre domicile, alors que certains travaux domestiques sont plus rudes que le travail économique. Cependant, ces travaux domestiques ne sont pour autant pas prohibés.

Selon le rapport de l'OIT (2014), en 2013 le nombre total d'enfants en situation de travail dans le monde était de 168 millions, dont 85 millions effectuent des travaux dangereux. Ce nombre a diminué d'un tiers, car en 2000, 352 millions d'enfants de 5 à 17 ans exerçaient une « activité économique » (Piette et *al.*, 2004). Parmi ces enfants, 246 millions sont considérés comme des « enfants travailleurs ». Les pays d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine ne sont pas les seules zones dans lesquelles le phénomène abonde. Le passé historique des pays développés comme la Grande-Bretagne témoigne des pires formes de travail des enfants, depuis la révolution industrielle (Basu et Van, 1998).

Tous ces facteurs contribuent à justifier la place qu'occupe l'Afrique. En effet, en 2000, l'Afrique était déjà classée au deuxième rang en terme absolu, avec 48 millions d'enfants de 5 à 14 ans économiquement actifs, contre 127,3 millions en Asie. En terme relatif, elle est classée au premier rang, avec un ratio de participation moyen de 29 % (IPEC, 2002). Malgré la baisse des chiffres mondiaux en 2013, cette région continue d'être à plus forte incidence de travail des enfants, avec 59 millions donc plus de 21% (OIT, 2014).

Comme les autres pays d'Afrique, le Cameroun n'échappe pas à ce phénomène bien qu'il ait ratifié la plupart des conventions internationales y afférant. Selon l'UNICEF

(2007), près de 54% des enfants de 5 à 14 ans sont liés au travail au Cameroun. Selon le rapport d'ECAM3, le travail des enfants au Cameroun en 2007, concerne 41% des enfants de 5 à 17 ans, soit plus de 2 millions d'enfants. Ce phénomène prend de l'ampleur au fur et à mesure que les enfants grandissent. Selon l'enquête MICS III réalisée en 2006, 30,8% d'enfants âgés de 5 à 14 ans révolus effectuaient un travail rémunéré pour une personne autre qu'un membre du ménage. Ce pourcentage englobe également les enfants qui consacrent plus de quatre heures par jour, aux tâches ménagères au sein du ménage ou à d'autres travaux familiaux. En ce qui concerne les travaux ménagers au Cameroun, la grande majorité des enfants contribue à la réalisation des travaux ménagers à domicile (91,5%). Ce travail concerne presque autant les filles que les garçons respectivement 93,4% et 89,6%.

La littérature sur le travail des enfants (Bonnet, 1998) montre largement que, dans certains pays pauvres, les enfants sont contraints d'effectuer des travaux qui excèdent largement ce que le Bureau International du Travail (BIT) appelle « travaux légers ». Dans certains pays comme le Cameroun, le simple fait d'aller chercher de l'eau à plus d'un kilomètre de l'habitation est normal, ce qui n'est pas le cas dans un contexte social des pays développés. Ainsi, le manque de mesure universelle du concept peut amener chaque société à adapter la mesure à ses propres réalités sociales et amplifier le phénomène. Les organismes internationaux ne tiennent pas compte des travaux domestiques. Lorsqu'ils le font ils excluent les travaux effectués par l'enfant dans son propre domicile, alors que le travail domestique peut avoir chez l'enfant les mêmes effets que le travail économique. Pour répartir le temps des membres du ménage, la littérature économique s'intéresse au temps consacré à ces différentes activités

par les membres de la famille. Deux pans de la littérature s'opposent quant à l'allocation du temps de la famille. Si une analyse horizontale porte sur une allocation du temps du ménage entre parent et parent, une analyse verticale permet une allocation du temps entre parents et enfants. Partant de ces types d'allocation, on peut s'interroger sur les raisons qui poussent les parents à intégrer le temps de l'enfant dans l'allocation du temps de travail de la famille.

Pour Ranjan et *al.* (1991), les parents sont altruistes et ne peuvent en aucun cas vouloir du mal à leurs enfants. Cependant, lorsque les conditions de vie se dégradent jusqu'à un certain niveau, la pauvreté pousse les parents à conduire les enfants au travail. Selon l'auteur, il existe un seuil de richesse en dessous duquel les parents envoient les enfants travailler. Par contre, pour Rosati et Tsannatos (2003) les parents ne sont pas altruistes, comme tout agent économique, ils ont un objectif de maximisation du profit. Ils peuvent décider d'avoir les enfants dans le seul but de maximiser le bien-être familial.

Aussi, plusieurs auteurs révèlent que la détérioration des conditions de vie des ménages contraint les parents à privilégier leur survie quotidienne à leur bien-être futur, en utilisant la capacité productive de leurs enfants immédiatement sur le marché du travail (Grootaert et Kanbur, 1995 ; Basu et Van, 1998), car la mise au travail des enfants constitue une source non négligeable de revenu de ces ménages. Par conséquent, La pauvreté ambiante des ménages est révélée comme principale cause du travail des enfants. Selon Bonnet (1998), ces différentes situations amènent les parents à extraire leurs enfants du système éducatifs pour les faire travailler.

Plusieurs travaux ont été réalisés sur le travail des enfants en Afrique : Adjiwanou (2005) s'intéresse à l'impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants au Togo ; Tsafack et Song, (2005), examinent les déterminants du travail des enfants dans la ville de Yaoundé au Cameroun. Par ailleurs, Kegne (2010), analyse l'effet du travail des enfants sur leur performance scolaire ; Meka'a et Ewondo, (2015), analysent l'Effet de la situation économique des ménages sur le travail des enfants au Cameroun. Toutefois, la particularité de ce travail est de tenir compte du travail domestique, afin de le distinguer du travail économique, dans le but de voir s'ils sont complémentaires ou substituables au travail économique des parents.

Pour déterminer la substituabilité ou la complémentarité entre le travail des parents et celui des enfants, nous utilisons un modèle probit bivarié, qui nous permet d'avoir les résultats simultanés du Travail économique et du travail domestique. De plus, cette méthodologie nous permet également de savoir si le travail économique et le travail domestique sont complémentaires ou substituables. De ce fait, nous aboutissons aux résultats suivants : le travail économique des enfants est complémentaire au travail économique des pères tandis qu'il est substituable à celui des mères au Cameroun. Par ailleurs, le travail domestique des enfants est substituable au travail économique des pères et complémentaire au travail économique de la mère. Par la suite, nous présentons la revue de littérature à la section 2, la méthodologie à la section 3, les résultats et leurs interprétations à la section 4 et la conclusion à la section 5.

2. REVUE DE LA LITTERATURE

La microéconomie de la famille initiée par Becker (1965), Barro (1974) et Moran et Porath, (1980), Becker (1981), considère la famille comme une organisation économique non marchande. Comme toutes les organisations, la famille a un objectif de continuité et de pérennité dont l'atteinte est assurée par chacun de ses membres à travers ses droits et devoirs. Dans les pays du Sud, cet objectif est surtout dominé par le souci de survie. Les avantages de la cohabitation dans un tel contexte résident alors dans le fait qu'elle permet de surmonter les imperfections du marché du crédit et la possibilité de partager les risques (Weiss, 1997).

Au sujet des activités productives au sein de la famille, Chayanov (1923) souligne que l'élément déterminant dans le processus de production paysanne est la main-d'œuvre qui dépend de la structure de la famille. Pour Marc et *al.* (1997), en l'absence ou en cas de défaillance de marché, la coordination des activités et des échanges s'effectue au niveau de la famille. L'analyse peut se faire à deux niveaux : d'une part, l'offre de travail des parents, et d'autre part, l'offre de travail des enfants qui nous intéresse tout particulièrement. Gronau (1973, 1976) note que les membres de la famille ont un avantage comparatif, dans la production des biens ménagers et dans la production des biens sur le marché. De ce fait, les décisions d'offre de travail de l'individu dépendent des décisions d'offre de travail des autres membres du ménage.

Les ménages ont recours au travail des enfants lorsque le revenu familial diminue jusqu'à un certain seuil. A ce sujet, Basu et Van (1998) expliquent le modèle d'offre du

travail des enfants, à partir d'un axiome luxueux de pauvreté. Cet axiome stipule que : « Une famille envoie ses enfants sur le marché du travail seulement si le revenu familial hors revenu des enfants est très faible » (Basu et Van, 1998). Par ailleurs, Baland et Robinson (2000) construisent un modèle dans lequel la pauvreté et l'imperfection du marché des capitaux ne constituent qu'une partie de l'explication du travail des enfants. Ils montrent que lorsque les parents ont la possibilité de transférer sur les enfants à l'âge adulte une partie du coût de formation du capital humain, alors les décisions des parents de mise au travail des enfants sont toujours efficaces. A la suite de Basu et Van (1998), plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que la pauvreté des ménages est le principal déterminant du travail des enfants (Keita, 2014 ; Dumas, 2012 ; Diallo, 2001). En effet, la pauvreté pousse les familles à élaborer des stratégies familiales de survie telles que la mise au travail économique et domestique des enfants. C'est ainsi que les enfants deviennent une source alternative de revenu familial. Aussi, les parents pauvres sont incapables d'investir dans le capital humain et donc dans l'éducation qui est coûteuse en raison de ses coûts directs et des coûts liés au renoncement du travail des enfants.

Par ailleurs, dans une étude portant sur l'interaction entre le travail des parents et celui des enfants au Bangladesh, Amin et *al.* (2006) trouvent une relation positive et statistiquement significative entre la présence des adultes et le travail économique des grands garçons en zone rurale et des grandes filles en zone urbaine. Pour ces auteurs, les adultes contribuent faiblement au revenu familial et par conséquent, les enfants sont amenés à intégrer le marché du travail. Pour Marcoux (1994), la présence des hommes, qui ne participent nullement aux

activités domestiques du ménage, contribue à une augmentation des tâches domestiques. La participation des enfants et plus particulièrement des filles est très importante dans les activités domestiques.

Pour Diallo (2001), le travail des enfants demeure un moyen de leur socialisation et de leur éducation dans la société traditionnelle Africaine. Il traduit un sentiment d'éducation et de formation visant à préparer l'enfant à sa future vie d'adulte. Le jeune garçon doit par ce biais acquérir endurance physique et émotionnelle, tandis que la jeune fille se prépare au futur rôle d'épouse et de mère. Ainsi, le travail de la fille est généralement orienté vers des préoccupations matrimoniales. L'auteur note que dans le cadre des relations intergénérationnelles, c'est la tradition qui donne du pouvoir aux parents pour élever les enfants et investir dans leur éducation. Pour Bommier et Dubois (2004), chaque enfant est amené à soutenir ses parents dès l'instant où la famille ressent un grand besoin. En effet, même si les ménages ou les familles d'accueil de ces enfants prétendent agir pour des raisons de solidarité, ils y trouvent une main d'œuvre presque gratuite et exploitable Vignikin et Gbetoglo (2003). La suite de ce travail porte sur la méthodologie.

3. METHODOLOGIE

3.1. Source de données

Nous utilisons les données issues de la troisième enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM 3), réalisée en 2007 par l'Institut National de la Statistique (INS). L'objectif principal de cette enquête est, la production d'indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages en vue d'actualiser le profil de pauvreté du Cameroun. Cette

enquête se démarque des enquêtes ECAM 1 2, et 4 dans la mesure où elle comporte une section relative aux activités domestiques des membres du ménage âgés de cinq ans au moins. C'est la raison pour laquelle, elle est adaptée à notre étude. L'échantillon a été obtenu suivant un sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Elle retient comme critères de stratification pour l'échantillon la région et le milieu de résidence. Étendue sur tout le territoire, l'enquête concerne les 10 régions en plus des villes de Yaoundé et Douala, respectivement les capitales politique et économique. Pour la zone de résidence, la stratification s'est faite selon les milieux, urbain, semi-urbain et rural. Les variables utilisées dans l'étude proviennent principalement des cinq premières sections du questionnaire principal, en plus de la section 0. La base de données est constituée d'un fichier unique qui fournit pour chaque individu les informations personnelles ainsi que celles relatives à son ménage.

3.2. Mesures des variables de l'étude

3.2.1. *Le travail économique*

Dans le cadre de notre étude, la population des enfants au travail économique prise en considération concerne les enfants de 05 à 14 ans ayant initialement répondu affirmativement à la question numéro 6 de la section 4.1 qui suit : "Au cours des 7 derniers jours, (Nom) a-t-il/elle travaillé ne serait-ce qu'une heure, à son propre compte, comme employé rémunéré ou non, apprenti ou aide familial ?" à cause du travail saisonnier, cette étude considère aussi comme enfants économiquement actifs ceux qui ont aussi répondu par l'affirmative à la question suivante : "Bien que (Nom) déclare ne pas avoir travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il/elle un emploi ?"

Également ceux qui ont répondu « Arrêt provisoire » de travail à la question : "Pourquoi (Nom) n'a-t-il/elle pas travaillé au cours des 7 derniers jours ?" La probabilité d'effectuer le travail économique n'étant pas observée, cette variable prend la valeur 1 si l'enfant effectue un travail économique et 0 sinon.

3.2.2. Le travail domestique

Sont considérés comme enfants effectuant le travail domestique toutes les personnes de 05 à 14 ans qui effectuent au moins 04 heures de travail domestique par jour, à partir de la question suivante : "au cours des 7 derniers jours (c'est-à-dire depuis...) combien d'heures par jour (nom) a-t-il/elle consacré aux tâches ménagères ? (Inscrire séparément pour chaque jour) et des sous questions, hier, avant-hier (il y a 2 jours), il y a 3 jours, il y a 4 jours, il y a 5 jours, il y a 6 jours, il y a 7 jours". Comme le travail économique, cette variable prend la valeur 1 si l'enfant effectue au moins en moyenne 04 heures de travail domestique par jour et 0 dans le cas contraire.

3.2.3. Le travail économique des parents

Mesuré par « revenus des parents », ces variables sont composées, du revenu du travail du chef de ménage et de celui de son conjoint. Il s'agit du revenu mensuel de l'activité principal du chef de ménage et son conjoint, baptisés Revper et Revmer.

3.2.4. Le revenu hors emplois ou hors salaire (Revhorsal)

Étant complémentaire au revenu familial, cette variable est construite à partir des revenus hors emploi et hors transfert mentionnés à la question 43²⁵, de la section 4.2.

3.2.5. Le niveau d'étude des parents

Cette variable représente niveau d'éducation atteint lors de l'enquête et recodée en quatre modalités : sans niveau ; primaire ; secondaire et supérieur.

3.2.6. Le lien de parenté

Cette variable prend la valeur 1 si l'enfant est celui du chef de ménage et 0 sinon.

3.2.7. La zone de résidence

C'est une variable qui prend la valeur 1 pour la zone urbaine et 0 pour la zone rurale.

3.2.8. La religion

C'est une variable discrète qui prend la valeur 1 si l'individu est musulman et 0 sinon. Nous justifions l'attribution de la valeur 1 à musulman et 0 ailleurs par le fait que dans les régions à dominance musulmane, les enfants sont engagés aux activités économiques et domestique dès le

²⁵ Cumulant les 06 alternatives de la question (d'ECAM3)

bas âge, associé à l'âge précoce de départ en mariage de la jeune fille.

3.2.9. Le secteur d'activité du chef de ménage

Le choix de cette variable se justifie par le fait que, comparé aux parents du secteur formel, les parents du secteur informel peuvent librement travailler avec leurs enfants. Ainsi, cette variable prend la valeur 1 si le chef de ménage exerce dans le secteur informel et 0 s'il exerce dans le secteur formel.

3.3. Le modèle

Le modèle doit pouvoir prendre en compte le fait que certains enfants combinent le travail économique et le travail domestique. En effet, la réalité des ménages nous montre que le choix du travail domestique et celui du travail économique ne sont pas indépendant dans la mesure où un enfant peut se livrer aux deux activités. Ceci nous conduit à la spécification d'un modèle de choix bivarié décrivant la probabilité jointe d'effectuer les deux activités. La décision du ménage de faire travailler l'enfant peut être formalisée de la façon suivante : soient deux variables W^* et D^* représentant l'utilité indirecte du ménage lorsqu'il choisit de mettre l'enfant au travail économique et au travail domestique respectivement. On n'observe pas l'utilité indirecte des ménages, mais leur décision de mettre les enfants au travail économique et /ou au travail domestique. On suppose que le ménage rationnel choisisse le travail économique et/ou le travail domestique si l'utilité indirecte associée est positive autrement dit la décision du ménage se formule comme suit :

$$\begin{cases} W^* = \beta_1 X_1 + \varepsilon_W \\ D^* = \beta_2 X_2 + \varepsilon_D \end{cases} \quad (1)$$

W^* et D^* sont deux variables latentes liées au travail économique et au travail domestique, pour lesquelles on observe :

$$\begin{cases} \text{Travail des enfants} = \\ \text{travail économique } W = \begin{cases} 1 \text{ si } W^* > 0 \\ 0 \text{ si } W^* \leq 0 \end{cases} \\ \text{Travail domestique } D = \begin{cases} 1 \text{ si } D^* > 0 \\ 0 \text{ si } D^* \leq 0 \end{cases} \end{cases} \quad (2)$$

On suppose que les termes d'erreur ε_W et ε_D sont normalement et conjointement distribués avec :

$$\begin{cases} E(\varepsilon_W | D, W) = E(\varepsilon_D | D, W) = 0 \\ \text{Var}(\varepsilon_W | D, W) = \text{Var}(\varepsilon_D | D, W) = 1 \\ \text{Cov}(\varepsilon_W, \varepsilon_D | D, W) = \rho \end{cases} \quad (3)$$

On observe le travail économique (w^*) et de travail domestique (D^*) de façon dichotomique, prenant la valeur 1 si la décision est prise et 0 sinon. Les variables X_1 , et X_2 sont les mêmes variables explicatives des deux modèles même si les déterminants des deux variables expliquées peuvent varier, c'est ainsi que $X_1 = X_2$. ρ est le coefficient de corrélation entre les erreurs et les deux processus de décision. N'ayant pas introduit de condition d'exclusion entre les deux équations principales, l'identification des coefficients repose sur l'hypothèse de normalité de la loi des résidus ($\varepsilon_W, \varepsilon_D$).

Dans ce schéma, $\rho = 0$, signifie que les décisions sont indépendantes ; lorsque $\rho \neq 0$, le ménage fait face à quatre choix alternatifs quant à la mise au travail des enfants :

$W^* \leq 0$ et $D^* \leq 0$, l'enfant ne travail ni dans le ménage, ni sur le marché.

$W^* \leq 0$ et $D^* > 0$, l'enfant effectue le travail domestique uniquement.

$W^* > 0$ et $D^* > 0$, l'enfant effectue le travail ménager et le travail non ménager.

$W^* > 0$ et $D^* \leq 0$, l'enfant effectue le travail non domestique et ne travaille pas dans le ménage.

Si les décisions de travail domestique et de travail non domestique se révèlent indépendantes, le ménage est amené à choisir l'une des quatre alternatives qui maximise son utilité. L'estimation se fait par la méthode de maximum de vraisemblance. La suite de notre travail consiste à présenter les résultats de nos estimations.

4. RESULTATS ET ROBUSTESSE

Cette section est répartie en trois points : le premier présente les statistiques descriptives, le deuxième, les différentes analyses et discussions des résultats et le troisième, l'étude de la robustesse.

4.1. Statistiques descriptives

Dans le tableau ci-dessous, on retrouve les taux de participation des enfants au travail économique par groupe d'âge, sexe et zone de résidence. En effet, en 2007, 24,83% d'enfants participent au travail économique en zone urbaine contre 46,54% en zone rural. Cette différence

apparaît également lorsqu'on rassemble les enfants par groupe d'âge de 05 à 11 ans et de 12 à 14 ans pour distinguer les enfants les moins âgés des plus âgés. Ainsi, le taux de participation des enfants de 05 à 11 ans au travail économique est de 7,61% en zone urbaine contre 21,28 % en zone rurale. Pour ceux de 12 à 14 ans, il est de 17,22% en zone urbaine contre 25,26% en zone rurale. Il apparaît que le taux de participation des enfants au travail économique est plus élevé en milieu rural pour les deux groupes d'âge et le travail économique est plus répandu dans la deuxième tranche d'âge.

La distinction par âge et par sexe montre que le travail augmente avec l'âge, et que les filles du premier groupe ont un taux de participation plus élevé que les garçons quel que soit le milieu de résidence. De plus, contrairement aux garçons de 05 à 11 ans, les garçons de 12 à 14 ans ont un taux de participation plus élevé que les filles dans les deux zones de résidence. Au Cameroun, plus les enfants grandissent, plus les garçons ont tendance à intégrer le marché du travail. De manière générale, le taux d'incidence du travail économique des enfants est plus élevé en milieu rural. Celui des garçons est plus élevé pour tout groupe d'âge, et pour tout milieu de résidence. La tranche d'âge où l'enfant travaille le plus est la deuxième. Ce qui nous permet de conclure que le travail des enfants augmente avec l'âge de l'enfant. Les statistiques qui suivent montrent que les taux de participation des enfants au travail domestique évoluent également avec l'âge de l'enfant.

Tableau 1 : Taux de participation des enfants au travail économique et domestique

Travail économique						
Groupe d'âge	Zone urbaine			Zone rurale		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Enfants de 5 à 11 ans	3,45	4,16	7,61	10,47	10,81	21,28
Enfants de 12 à 14 ans	9,06	08,16	17,22	12,97	12,29	25,26
Total	12,51	12,32	24,83	23,44	23,1	46,54
Travail domestique						
Groupe d'âge	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Enfants de 5 à 11 ans	02,30	04,00	06,30	04,30	05,82	10,12
Enfants de 12 à 14 ans	06,20	12,14	18,34	05,57	08,01	13,58
Total	08,50	16,14	24,64	09,87	13,83	23,70

Source : Auteur à partir d'ECAM 3.

De manière générale, le travail domestique est plus important en zone urbaine qu'en zone rurale, avec notamment, 24,64% d'enfants effectuant un travail domestique en zone urbaine, contre 23,70% en milieu rural. Contrairement au travail économique, les filles ont les taux de participation aux activités domestiques plus élevés pour tout groupe d'âge. Par ailleurs, lorsqu'on considère la tranche d'âge de 12 à 14 ans, on constate que le travail domestique est plus élevé en zone urbaine (18,34 %) qu'en zone rurale (13,58%). Comme c'est le cas pour le travail économique, c'est dans cette tranche d'âge que les enfants travaillent le plus, car les plus âgés deviennent plus aptes à aider les parents à exécuter les tâches domestiques. Globalement, il ressort de cette analyse que des deux activités, le travail économique est plus répandu en milieu rural. Ce résultat est consolidé par les tableaux 2 (voir annexe) et 3 qui présentent l'interdépendance entre le travail économique et le travail domestique. Les résultats présentés concernent le travail économique et le travail domestique. Les effets marginaux dans le tableau 3 qui suit.

4.2. Principaux Résultats

Le tableau 2. (voir annexe) présente les résultats des relations de complémentarité et de substitution entre le travail des parents et le travail des enfants. Le tableau 3 présente les effets marginaux.

Tableau 3 : Effets marginaux du travail des enfants

Travail Economique					
Variables	Zone urbaine			Zone rurale	
	Filles	Garçons	Filles	Filles	Garçons
Revenu du père	0,0337 (0,022)***	0,0060 (0,002)*	0,037 (0,7234)*	0,3790 (0,2201)**	
Revenu de la mère	-0,2442 (0,135)**	0,1250(0,0322)	-0,900(0,5331)*	-0,4040(0,926)**	
Rev hors salarial	-0,0043 (0,0041)***	-0,0034 (0,003)***	-0, (0,005)***	0,0523 (0,0041)***	
Enfchefmén	-0,378 (0,0721)**	-0,640 (0,0692)*	-0,285 (0,0461)*	0,5572 (0,0867)**	
Enf moins 5 ans	-0,012 (0,046)**	-1,002 (0,0024)*	-0,033 (006)*	0,0080 (0,0046)***	
Groupe âge	0,119 (0,0181)***	0,0701 (0,009)***	0,168 (0,02)***	0,1353 (0,0181)***	
Nombre d'adultes	0,0412 (0,0383)	0,0124 (0,011)**	0,140 (0,038)***	0,0230 (0,0380)	
Taille ménage	-0,244 (0,0721)**	-0,645 (0,0932)**	0,1932 (0,0106)	0,026 (0,0223)*	
Education du chef de ménage					
Primaire	0,0193 (0,072)***	0,0321 (0,002)***	-0,0400 (0,008)***	0,0032 (0,0066)***	
Secondaire	-0,019(0,0242)***	-0,0037 (0,004)***	-0,04 (0,23)***	-0,122 (0,0245)***	

Supérieur	-0,012(0,4529) ^{***}	-0,0733 (0,3224) ^{***}	-0,0065 (0,7407) [*]	-0,2300 (0,7632) ^{***}
Secteur informel	0,0105 (0,0105) ^{***}	0,0400 (0,005) ^{***}	0,36 (0,14) ^{***}	0,14 (0,0100) ^{***}
Musulman	0,5841 (0,0720) [*]	0,0248 (0,006) ^{**}	0,047 (0,020) ^{**}	0,041 (0,0422) ^{**}
Travail domestique				
Revenu du père	-0,026(0,0342) ^{***}	-0,0095 (0,0290) ^{***}	0,456 (0,72) ^{**}	0,3359 (0,6823) ^{**}
Revenu de la mère	0,1562(0,042) ^{***}	0,1320(0,0463) ^{**}	0,1318 (0,046) ^{***}	0,1349(0,0524) ^{**}
Rev hors salarial	-0,0029(0,022) ^{***}	-0,0024 (0,0381) ^{***}	0,037 (0,050) ^{***}	0,0609 (0,063) ^{***}
Enf chef ménage	-0,346 (0,0618) ^{***}	-0,452 (0,0614) ^{***}	0,4125(0,308)	0,751(0,2519) ^{***}
Enf moins 5 ans	0,0214 (0,008) [*]	0,0069 (0,4260) ^{***}	0,045(0,03)	0,0178 (0,0036) ^{***}
Groupe âge	-0,097 (0,162) ^{***}	0,0530 (0,0038) ^{***}	0,13 (0,035) [*]	0,0940 (0,023) ^{***}
Nombre d'adultes	0,0088 (0,097) ^{**}	0,0106 (0,0277)	0,065(0,006) ^{***}	0,0522 (0,0365) ^{***}
Taille ménage	-0,3603 (0,0831) ^{**}	-0,5302 (0,0264) ^{***}	-0,0146 (0,0212) [*]	-0,0414 (0,0221) ^{***}
Education du chef de ménage				
Primaire	0,026 (0,170) ^{***}	0,0192 (0,0371) ^{***}	0,02 (0,073)	0,1701 (0,0054) ^{***}
Secondaire	-0,013 (0,072) ^{***}	-0,0082 (0,0225) [*]	0,086 (0,033)	-0,0090 (0,0343)

L'offre de travail des enfants est-elle complémentaire ou substituable à l'offre de travail des parents au Cameroun ?

Supérieur	-0,082 (0,829) ***	-0,1733 (0,324) ***	-	-0,2900 (0,1232) ***
Secteur informel	0,0129 (0,120) ***	-0,0516 (0,0042) ***	0,0125 (0,7107) ** *	-0,1599 (0,2841) ***
Musulman	0,0287 (0,081)	-0,0323 (0,0069) **	0,006 (0,019) *	0,0390 (0,4070) *
Rho	0,2101182 ***	0,1857514 ***	0,0721903 ***	0,2132838 ***
Log de vraisemblance Prob > chi2	-1861,926 (0,0000)	-1477,89 (0,0000)	-1573.30 (0,0000)	-1442,2412 (0,0000)

*Notes : Nombre d'observations 13758, nombre de garçons 6834, Nombre de filles 6924. Les valeurs entre parenthèses sont les écarts types. ***, **, *, représentent les seuils de significativité à 1%, 5, 10%, respectivement.*

4.2.1. Les résultats du travail économique des enfants

Le travail des parents : rappelons ici que le travail des parents est mesuré par le revenu salarial des parents. La distinction entre le revenu du père et celui de la mère permet de déterminer la variation de leurs effets sur le travail des enfants.

4.2.1.1. Le revenu du père

Nous trouvons que, le revenu du père est positivement associé au travail économique des filles et des garçons des deux zones de résidence. Ce coefficient est significatif au seuil de 10% en zone urbaine et 5% en zone rurale. Ceci à une probabilité de 0,0337, pour les filles et de 0,0060 pour les garçons de la zone urbaine, de 0,037 pour les filles et 0,3790 pour les garçons de la zone urbaine. Ce résultat fait montre d'une complémentarité entre le travail économique des enfants et le travail des pères au Cameroun. Le travail des enfants, procure un revenu qui permet aux parents d'alléger la charge familiale. Ceci témoigne de la faiblesse de revenu des parents en zone rurale, qui par conséquent, envoie les enfants travailler afin d'avoir un complément de revenu (Rosati et Tsannatos, 2003).

Ce résultat se justifie dans un contexte de pays à faible revenu comme le Cameroun où le revenu généré des activités des enfants constitue un soulagement pour le ménage. Ainsi, toute contribution de chaque membre de la famille est la bienvenue (Tsafack et Song, 2005). Le père étant le principal pourvoyeur de revenu du ménage, lorsque son revenu chute jusqu'à un certain seuil, le travail économique des enfants devient complémentaire au revenu et au travail du père. Au Cameroun, 40% de la proportion des habitants vivent dans les ménages pauvres

(INS, 2007), ainsi, plusieurs enfants travaillent dans le but d'aider les parents à alléger le fardeau de la pauvreté familiale. Ces résultats sont conformes à l'axiome luxueux de pauvreté de Basu et Van (1998), selon lequel, les parents envoient les enfants travailler lorsque le revenu familial hors revenu des enfants est très faible. Aussi, nos résultats rejoignent ceux d'Humphries (2003), qui trouve que même les parents altruistes peuvent envoyer leurs enfants travailler.

4.2.1.2. Le revenu de la mère

Le signe du coefficient rattaché au revenu de la mère est négatif et significatif, au seuil de 10% et de 5%, respectivement chez les filles et chez les garçons des deux zones de résidence et le coefficient est non significatif chez les garçons de la zone urbaine, aux probabilités respectives de 0,2442 pour les filles, 0,1250 pour les garçons de la zone urbaine ; de 0,900 pour les filles 0,4040 pour les garçons en milieu urbain. Ces résultats signifient que le travail des enfants est substituable au travail de la mère au Cameroun. La substituabilité entre le travail de la mère et le travail des enfants est conforme aux résultats de Goldin (1979) trouvés à Philadelphia au XIXe siècle. Pour lui, l'enfant est la première source de revenu après le père. Dans ce contexte, le travail de l'enfant et celui de la mère sont substituables et non complémentaires. On constate donc que le phénomène n'est pas récent. Comme le revenu salarial des parents, le revenu hors emploi de la famille, peut également déterminer le travail des enfants.

4.2.1.3. Le revenu hors emploi

Le coefficient rattaché au revenu hors emploi des ménages est de signe négatif significatif au seuil de 1% pour le

travail des filles et des garçons de la zone urbaine. Le résultat est le même pour les filles de la zone rurale. Cependant, il est positivement significatif au seuil de 1% pour le travail des garçons en zone rurale. Plus ce revenu augment, faible est la probabilité de mise au travail des enfants, à l'exception des garçons de la zone rurale.

4.2.1.4. *Le niveau d'éducation du chef de ménage*

Selon nos estimations, le coefficient associé aux niveaux d'études du chef de ménage est positivement significatif au seuil de 1% pour le primaire, et négativement significatif au seuil de 1% pour le secondaire. Ceci pour les deux sexes et les deux zones de résidence. Ainsi, le niveau élevé d'éducation du chef de ménage, réduit la probabilité pour un enfant d'effectuer un travail économique. Ce résultat traduit la valeur non monétaire de l'éducation qui peut dans ce cas être considéré comme un moyen de lutte contre le travail des enfants. Le nombre d'enfants présents dans le ménage est également compté parmi les déterminants du travail des enfants.

Suivant Amin et *al.* (2006), considérons les variables démographiques, telles que le nombre d'enfants de moins de 05 ans, la distinction des enfants par groupes d'âge²⁶, et le nombre d'adultes présents dans le ménage.

²⁶ Nous distinguons deux groupes d'âges : un groupe qui contient les enfants âgés de 05 à 11 ans et ceux âgés de 12 à 17 ans, pour distinguer les grands enfants des plus petits.

4.2.1.5. Le nombre d'enfants de moins de 05 ans présents dans le ménage

Le coefficient associé à la variable enfant de moins de 05 ans, présente un signe négatif et significatif au seuil de 10%, pour les filles des zones urbaines, 1% et 5% pour les filles et garçons des zones rurales respectivement. Pour les garçons des zones urbaines, le signe du coefficient associé à cette variable est négatif et non significatif. Ces résultats signifient que, la présence de cette catégorie d'enfants, joue négativement sur la probabilité pour un enfant d'effectuer un travail économique. Les enfants sont sollicités à la maison pour s'occuper des bébés. Au Cameroun, lorsque les parents pauvres ont un bébé à la maison, une contrainte de liquidité les entraîne à laisser les filles à la maison jouer le rôle de « baby Sister²⁷ ». D'après Diallo (2001), l'une des principales causes des inégalités de genre est la participation des enfants aux activités socioéconomiques des ménages. Lorsque l'enfant grandit, la différence d'âge dans de la fratrie peut influencer sa mise au travail (Dumas, 2012).

4.2.1.6. L'influence de la variable groupe âge

Le signe du coefficient associé à la variable groupe d'âge est positif et significatif au seuil de 1%, pour les deux sexes et les deux groupes de résidence. Comparé aux enfants de 05 à 11 ans, les enfants de 12 à 14 ans ont une forte probabilité d'effectuer le travail économique. Ce résultat peut se justifier avec les travaux d'Amin et *al.* (2006), qui montrent que les grands enfants se livrent aux activités économiques afin d'aider les parents à s'occuper financièrement du ménage. Si le nombre d'enfants est un

²⁷ Personne qui garde les enfants en bas âge.

déterminant du travail des enfants, la présence des adultes ne reste pas sans effet.

4.2.1.7. Le nombre d'adultes présents dans le ménage

Le coefficient rattaché à la variable du nombre d'adultes est positif et statistiquement significatif aux seuils de 1% et 5%, pour les filles des zones rurales et les garçons des zones urbaines respectivement. Pour les filles des zones urbaines et les garçons des zones rurales, le signe du coefficient est positif et statistiquement non significatif. Ce résultat nous permet de comprendre que, lorsque les adultes contribuent moins au revenu familial, les enfants sont mis au travail économique. Ce résultat soulève également le problème de chômage et sous-emploi des adultes au Cameroun. Ainsi, les familles étendues avec la présence des adultes, nécessitent le travail économique pour les enfants. Bien que la situation des adultes pousse les enfants au travail, le lien de parenté de l'enfant au chef de ménage peut aussi l'amener à effectuer un travail économique.

4.2.1.8. Le lien de parenté avec le chef de ménage

Le coefficient associé à la variable enfant du chef de ménage, est négativement significatifs aux seuils de 1% et 5%, pour les garçons et les filles des zones urbaines respectivement. Pour les filles et les garçons des zones rurales, les probabilités sont de 10% et 5% respectivement. Ce qui signifie que, par rapport aux autres enfants présents dans le ménage, la probabilité de mise au travail des enfants du chef de ménage est faible. Ces résultats traduisent un comportement altruiste, qui pousse les parents à préférer leurs propres enfants aux autres enfants présents dans le ménage. En effet, la différence de significativité peut s'expliquer par le

confiage des enfants et le statut d'orphelin de l'enfant. Au Cameroun, la majorité des enfants confiés retrouvés dans des ménages urbains provient le plus souvent des zones rurales (INS, 2007). Lorsque le ménage fait face à des difficultés financières, c'est l'enfant confié qui a tendance à être sacrifié. Certains facteurs culturels tels que la religion peuvent favoriser la mise au travail des enfants.

4.2.1.9. La religion du chef de ménage

Le coefficient associé à la religion musulmane, présente un signe positif et statistiquement significatif aux seuils de 10% pour les filles, et 5% pour les garçons des deux zones de résidence. Au Cameroun, les enfants des ménages musulmans sont plus que ceux des ménages non musulmans, exposés au travail économique. Ces résultats s'expliquent par le fait qu'au Cameroun, les régions du septentrion regorgent plus de musulmans que les autres régions. Ainsi, dans les régions du septentrion, on observe plusieurs enfants qui sont hors du circuit scolaire et engagés dans les activités économiques comme l'agriculture et l'élevage.

4.2.1.10. Le secteur d'activité des parents

Certains déterminants comme le secteur d'activité dans lequel les parents travaillent influencent aussi la probabilité pour un enfant d'effectuer un travail économique. Le coefficient associé à la variable secteur informel est de signe positif et statistiquement significatif, au seuil de 1% pour tous les enfants dans toutes les zones de résidence. Ce qui signifie que contrairement aux enfants des parents qui exercent dans le secteur formel, les enfants des parents qui exercent dans le secteur informel ont une forte probabilité d'effectuer un travail économique. Ce résultat est important, car 90,5% du

marché du travail camerounais est constitué du secteur informel (INS, 2005), et la précarité de ce secteur renforce ce résultat. De ce fait, les enfants des parents engagés dans ce secteur sont facilement soumis aux travaux économiques.

4.2.1.11. Le lien entre le travail économique et le travail domestique

Le coefficient ρ est positif et statistiquement significatif pour tous les groupes démographiques et dans les deux zones de résidence. Le travail économique et le travail domestique sont par conséquent interdépendants, donc complémentaires. Ceci confirme la pertinence du choix du modèle probit bivarié. Les facteurs explicatifs du travail économique étant analysés, l'examen des facteurs explicatifs du travail domestique fait l'objet de la suite de notre travail.

4.2.2. Résultats du travail domestique des enfants

Rappelons que l'enfant est défini comme effectuant un travail domestique s'il a effectué en moyenne au moins quatre heures de travail domestique par jour, durant tous les jours de la semaine précédant l'enquête.

4.2.2.1. Le revenu du père

Nous trouvons que, le revenu du père influence négativement les filles et les garçons en zone urbaine (aux probabilités de 0,026 et 0,0095 respectivement) et positivement la possibilité pour les filles et les garçons du milieu rural (aux probabilités de 0,456 et de 0,3359) d'effectuer un travail domestique. Pour le travail des garçons, ce coefficient est significatif au seuil de 1% en zone urbaine et 5% en zone rurale. Ce résultat fait montre

d'une substitution en zone urbaine et d'une complémentarité en zone rurale entre le travail domestique des enfants et le revenu des pères au Cameroun. Le travail des enfants, procure un revenu qui permet aux parents d'alléger la charge familiale. Ce résultat est conforme aux travaux d'Amin et *al.* (2006), qui trouvent une relation de substitution entre le travail du père et le travail domestique des enfants au Bangladesh. En zone rurale par contre, le signe est positif et statistiquement significatif au seuil de 1%. Le revenu du père ne réduit pas la probabilité de mise au travail domestique des enfants, et n'empêche non plus la décision de mise au travail domestique des enfants. Ceci justifie le caractère social du travail des enfants au Cameroun et surtout en zone rurale. Les membres de la famille sont complémentaires dans les activités productives (Gronau, 1976), ainsi, le revenu de la mère peut être complémentaire à celui du père.

4.2.2.2. Le revenu de la mère

Le coefficient associé à cette variable présente un signe positif et significatif au seuil de 1% pour le travail des filles des deux zones de résidence et 5% chez les garçons. Ainsi, lorsque les enfants sont dans un ménage où la mère est engagée sur le marché du travail, les enfants sont appelés à aider leur mère à effectuer les travaux domestiques à la maison. De même, la fille effectue les tâches domestiques que la mère est appelée à effectuer cette dernière travaille hors de la maison. Nos résultats corroborent ceux trouvés au Pérou par Levison et Moe (1998). Cet argument peut conclure sur la complémentarité entre le travail domestique des enfants et le travail économique de la mère au Cameroun.

4.2.2.3. Le revenu hors salarial de la famille

Concernant cette variable, le signe du coefficient qui lui est associé est négatif et statistiquement significatif au seuil de 1%, pour les filles et les garçons à l'exception des garçons de la zone rurale. Plus le revenu familial est élevé, faible est la probabilité pour un enfant d'effectuer les activités domestiques. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les parents engagent des domestiques lorsqu'ils ont suffisamment de revenu, afin que le temps de l'enfant soit consacré aux activités telles que l'éducation et le loisir. Les autres caractéristiques le nombre d'enfants de moins de 05 ans, le nombre d'enfants par tranche d'âge, et le nombre d'adultes présents dans le ménage influencent également les chances pour un enfant d'effectuer un travail domestique.

4.2.2.4. Le nombre d'enfants de moins de 05 ans

Les résultats des estimations montrent que le travail domestique des filles et des garçons des deux zones de résidence, augmente avec le nombre d'enfants de moins de 05 ans. En effet, le signe du coefficient associé à cette variable est positif et significatif aux seuils de 10% pour les filles de la zone urbaine, 1% pour les garçons de la zone urbaine et 5%, pour les filles de la zone rurale. Aucune significativité n'est trouvée pour les garçons des zones rurales. En effet, la présence de cette catégorie d'enfants pousse les plus grands enfants à s'occuper des tâches domestiques à la maison. Une répartition des enfants par groupe d'âge est importante pour comprendre l'âge de l'enfant peut influencer sa mise au travail.

4.2.2.5. La répartition des enfants par groupes d'âges

Lorsqu'on dispose de deux groupes d'enfants en âge d'effectuer un travail domestique, on peut s'attendre à ce que l'altruisme puisse conduire les plus grands à travailler au profit des plus petits.

Les résultats des estimations montrent que les grands enfants du milieu rural ont plus que les plus petits, une grande probabilité d'effectuer le travail domestique. Ces résultats sont conformes à ceux d'Amin et *al.* (2006), qui trouvent que les grandes filles effectuent la grande partie des tâches domestiques dans les ménages au Bangladesh. Par contre, la situation se retourne en zone urbaine et témoigne d'un manque d'altruisme des grands enfants envers les plus petits. La situation peut également changer lorsqu'il s'agit du nombre d'adultes présents dans le ménage.

4.2.2.6. Le nombre d'adultes présents dans le ménage

On peut s'attendre à ce que les adultes aident les enfants à effectuer les travaux ménagers. Comme on peut également s'attendre à ce que de manière autoritaire les adultes abandonnent les tâches domestiques aux enfants. Nos résultats montrent que le coefficient associé à cette variable est de signe positif et non significatif pour le travail domestique des garçons. Cependant, le signe est positif et significatif au seuil de 1% pour le cas des filles des deux zones de résidence. Ce résultat signifie que le nombre d'adultes dans le ménage, augmente la probabilité pour les filles d'effectuer un travail domestique. Cette différence de significativité entre les filles et les garçons, peut s'expliquer par le fait que dans la culture Africaine en général, et dans celle du Cameroun en particulier, les activités culinaires sont le plus souvent exercées par les

enfants filles. Nos résultats confirment ceux de Levison et Moe (1998) qui trouvent que les filles font plus des tâches domestiques lorsque le ménage a une fratrie constituée de plusieurs jeunes ou de plusieurs adultes masculins. D'autres variables de contrôle telles que le niveau d'étude du chef de ménage, le lien de parenté avec le chef de ménage et le secteur d'activité du chef de ménage augmentent également les chances pour un enfant d'effectuer un travail domestique.

4.2.2.7. Le niveau d'éducation du chef de ménage

Les résultats de nos estimations montrent que l'éducation des parents a un effet positif sur le travail domestique des enfants quel que soit le lieu de résidence. Lorsque le niveau d'éducation des parents augmente, la probabilité que l'enfant fasse un travail domestique diminue. Dans ce cas, le niveau élevé d'éducation des parents pourrait les inciter à choisir pour les enfants, l'école au détriment du travail. L'éducation des parents camerounais contribue à l'accumulation du capital humain de leurs enfants tout en réduisant leurs tâches domestiques.

4.2.2.8. Lien de parenté avec le chef de ménage

Nos résultats montrent que contrairement aux autres enfants dans le ménage, les enfants biologiques du chef de ménage ont de faibles chances d'effectuer le travail domestique. Ce résultat se justifie également par le comportement altruiste des parents envers leurs enfants.

4.2.2.9. Le secteur d'activité des parents

En ce qui concerne le secteur d'activité, nous trouvons un signe positivement significatif au seuil de 1% pour les filles et un négativement significatif au même seuil pour les garçons des deux zones résidence. Les filles des ménages dont les chefs travaillent dans le secteur informel ont une grande probabilité d'effectuer le travail domestique par rapport à celles des ménages dont les chefs travaillent dans le secteur formel. Ceci peut se justifier par le fait que, les parents qui exercent dans le secteur informel gagnent en moyenne un peu moins du double que ceux du secteur formel (INS, 2005). Ceci limiterait le transfert du travail domestique à des personnes comme les femmes de ménages. Cependant, les garçons des ménages dont les chefs travaillent dans le secteur informel ont de faibles chances d'effectuer des activités domestiques comparés à ceux des ménages dont les chefs exercent dans le secteur formel. Cette différence résulte du fait que la majorité des parents qui travaille dans le secteur informel entraînent leurs fils dans leurs activités pendant que les filles s'occupent des activités domestiques.

4.3. Analyse de la robustesse

Dans le but de tester la robustesse de nos résultats et se rassurer de la validité de ces derniers, nous utilisons une méthode alternative d'estimation. En effets, nous estimons les heures de travail économique et domestique des enfants par la méthode des Doubles Moindres Carrés à variable instrumentale. Le choix de la méthode se justifie par le fait que le travail des enfants étant complémentaire et dans une certaine mesure substituable au travail des parents, fait apparaître un lien de double causalité. Ainsi, Le biais d'endogénéité qui en résulte

nécessite d'être corrigé, d'où l'estimation par les Doubles Moindres Carrés est appropriée. Les résultats du travail économique sont reportés dans le tableau 3 et ceux du travail domestique dans le tableau 5. Les coefficients de ces résultats diffèrent de ceux du modèle probit bivarié, toutefois, nous trouvons les mêmes signes et significativités. Ainsi, nous parvenons aux mêmes résultats et nous concluons sur la robustesse de nos résultats.

Tableau 4 : Résultats des doubles moindres carrées à variable instrumentale

Travail économique	Zone urbaine		Zone rurale	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Revenu du père	0.112** (0.190)	0.0559** (0.0643)	0.0390** (0.0436)	-0.265* (0.171)
Revenu de la mère	-0.0559** (0.0643)	0.2382* (11.73)	-0.375* (0.253)	-6.276** (6.672)
Rev hors salarial	-0.0480*** (0.0367)	-4.0005*** (0.0078)	-0.107*** (0.420)	0.0237*** (0.0062)
Secteur_informel	0.419*** (6.035)	5.415*** (8.075)	6.309*** (12.54)	1.295*** (2.207)
Enfant Chef men	-2.802** (56.23)	-0.035** (0.135)	-0.067** (5.312)	-4.053** (0.264)
Enfant moins de 5 ans	-2.373** (6.568)	-5.331** (8.805)	-8.282* (12.19)	3.276*** (2.693)
Taille du ménage	-2.563** (3.223)	-1.004** (1.551)	0.762 (2.286)	-1.079** (1.236)
Musulman	2.384** (7.950)	3.663** (11.39)	5.745** (16.12)	2.160** (3.869)
Education du Chef de ménage				
Primaire	12.823* (46.73)	1.535* (10.35)	1.367 (15.12)	-5.853 (5.364)
Secondaire	-39.43** (55.89)	-0.170** (12.21)	-3.562** (16.87)	11.16*** (3.440)
Supérieur	9.505* (59.32)	4.106* (12.71)	2.370* (18.25)	0.608*** (4.306)
Group âge	0.0324**	0.0293**	0.0322*	0.0067***

	(0.0349)	(0.0267)	(0.0387)	(0.0104)
Constant	11.16 (68.09)	6.07*** (12.03)	2.909** (16.78)	2.107*** (20.51)
Statistique de Sargan	0.000	0.000	0.000	0.000
P-value	0.000	0.000	0.000	0.000
Test de sous-identification	0.798	0.771	0.819	2.995
Test d'identification de faiblesse des instruments	8.96	16.38	6.32	6.66
Stock-Yogo weak ID 10%	0.349	0.767	0.810	2.970
Test d'endogénéité	90.816	51.675	52.689	9.617
Observations	11,477	11,477	11,477	11,477
R²	0.746	0.137	0.3654	0.8350

*Notes : Les valeurs entre parenthèses sont les écarts types. ***, **, *, représentent les seuils de significativité à 1%, 5, 10%, respectivement*

Tableau 5 : Résultats des doubles moindres carrées à variable instrumentale

Travail domestique	Zone urbaine		Zone rurale	
	File	Garçon	File	Garçon
Revenu du père	-0.0520** (0.025)	-0.0223** (0.115)	0.00446** (0.0592)	0.166** (0.0946)
Revenu de la mère	0.378** (0.386)	0.228* (0.686)	0.079*** (0.372)	5.353* (3.918)
Rev hors salarial	-0.0179** (0.0680)	-0.239* (0.081)	0.0291** (0.0289)	0.0676* (0.118)
Secteur_informel	0.557** (0.424)	-0.347* (0.434)	0.344** (0.461)	-4.368* (5.107)
Enfant Chef men	-0.2230* (0.176)	-0.3450* (0.356)	0.530 (0.155)	1.613** (0.678)
Enfant moins de 5 ans	0.378** (0.386)	0.228* (0.686)	-0.0379 (0.372)	-5.353** (3.918)
Taille du ménage	0.330* (0.183)	0.760* (0.343)	0.230 (0.153)	1.513** (0.618)
Musulman	1.565* (0.861)	-1.685* (0.861)	-2.499*** (0.819)	-6.159* (4.589)
Education du chef de ménage				
Primaire	0.571*** (0.347)	0.451** (0.677)	0.979* (0.636)	39.23*** (14.82)
Secondaire	-0.344* (0.8127)	-0.344** (0.617)	0.0443** (0.687)	25.27** (16.47)
Supérieur	-0.553**	-0.723**	-0.425*	-21.64*

	(0.344)	(0.924)	(0.998)	(16.43)
Group âge	2.05	0.005	0.0054***	-0.095**
	(0.0153)	(0.543)	(0.000162)	(0.00272)
Constant	1.341**	1.341***	0.827**	-34.56*
	(1.584)	(1.584)	(0.969)	(22.06)
Statistique de Sargan	0.000	0.000	0.000	0.000
P-value	0.000	0.000	0.000	0.000
Test de sous-identification	10.231	11.231	0.819	4.301
Test d'identification de faiblesse des instruments	10.217	10.444	32.387	8.96
Stock-Yogo weak ID 10%	5.53	7.343	33.587	4.274
Test d'endogénéité	0.355	0.355	16.38	13.032
Observations	11,477	11,477	11,477	11,477
R²	0.5512	0.003	0.554	-2.416

Notes : Les valeurs entre parenthèses sont les écarts types. ***, **, *, représentent les seuils de significativité à 1%, 5, 10%, respectivement

5. CONCLUSION

L'analyse conjointe du travail des pères et des mères comme facteurs explicatifs du travail économique et du travail domestique peut permettre une orientation plus efficace des politiques visant l'amélioration des conditions de vie et d'existence des enfants au Cameroun. Deux approches théoriques balisent le dessein de la présente étude. C'est particulièrement le cas de la théorie de l'offre de travail des enfants de Basu et Van (1998), qui stipule que la pauvreté est le seul déterminant du travail des enfants, et celle de Balan et Robinson (2000), qui montre que la pauvreté et l'imperfection du marché de crédit ne constituent qu'une partie de l'explication du travail des enfants.

De manière empirique, plusieurs travaux ont validé la théorie de l'offre de travail des enfants de Basu et Van (1998). C'est particulièrement le cas des travaux Keita (2014) menés au Mali qui trouvent la pauvreté comme déterminant important du travail des enfants. Cependant, le travail domestique n'est significativement pas conditionné par le niveau de vie. Beegle et *al.* (2006) utilisent les données de panel de l'enquête sur la région de Kagera en Tanzanie et montrent que la contrainte de crédit est un déterminant important du travail économique des enfants.

Pour atteindre notre objectif, nous utilisons les données d'ECAM3 et des analyses descriptive et explicative des variables utilisées. Au niveau de l'analyse descriptive, nous avons dégagé l'influence des facteurs économiques, culturels et démographiques sur la mise au travail des enfants. Par ailleurs, cette analyse a montré que toutes les variables indépendantes sont associées aux deux phénomènes. La deuxième approche propose une modélisation des travaux économique et domestique des

enfants au moyen d'un modèle probit bivarié. Elle a permis de mettre en évidence les facteurs associés à la mise au travail des enfants. Il s'agit du revenu des parents (celui du père et celui de la mère), le revenu hors salarial, la taille du ménage, du lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage, le niveau d'étude des parents, celui de l'enfant, région de résidence, de la zone résidence, et de la religion. Suite à ce constat, les recommandations de ce travail s'orientent vers les politiques visant à promouvoir les microcrédits spécifiquement pour les femmes, à promouvoir les programmes de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation, afin de réduire le travail domestique des enfants, surtout des filles.

BIBLIOGRAPHIE

ADJIWANOU, V. (2005). Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants de 6-14 ans au Togo. *Unité de Recherche Démographique (URD), Université de Lomé, Togo*, p, 16.

AMIN, S., QUAYES, M. S., & RIVES, J. M. (2006). "Poverty and other determinants of child labor in Bangladesh". *Southern Economic Journal*, 70(4), 876-892.

BALAND, J. M., & ROBINSON, J. A. (2000). "Is child labor inefficient?". *Journal of political economy*, 108(4), 663-679.

BARRO, R. J. (1974). "Are government bonds net wealth?". *Journal of political economy*, 82(6), 1095-1117.

BASU, K., & VAN, P. H. (1998). "The economics of child labor". *American economic review*, 41-427.

BECKER, B. (1965). "Intraocular pressure response to topical corticosteroids". *Investigative Ophthalmology & Visual Science*, 4(2), 198-205.

BECKER, G. S. (1991). "Habits, addictions, and traditions" (No. 71). *Chicago-Center for Study of Economy and State*.

BEEGLE, K., DEHEJIA, R. H., & GATTI, R. (2006). Child labor and agricultural shocks. *Journal of Development economics*, 81(1), 80-96.

BOMMIER, A., & DUBOIS, P. (2004). "Rotten parents and child labor". *Journal of Political Economy*, 112(1), 240-248.

BONNET, M. (1998). "Regards sur les enfants travailleurs : la mise au travail des enfants dans le monde

contemporain : analyse et études de cas". *Editions Page Deux*.

CHAYANOV, A. V. (1923). "The Theory of Peasant Economy", *Homewood, Ill. Richard D. Irwin. Original Russian edition published*.

DIALLO, Y. (2001). "Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire" (No. 55). Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

DUMAS, C. (2012). "Does work impede child learning? The case of Senegal". *Economic Development and Cultural Change*, 60(4), 773-793.

GOLDIN, C. (1979). "Household and market production of families in a late nineteenth century American city". *Explorations in Economic History*, 16(2), 111-131.

GRONAU, R. (1973). "The intrafamily allocation of time: The value of the housewives' time". *The American Economic Review*, 63(4), 634-651.

GRONAU, R. (1976). The allocation of time of Israeli women. *Journal of Political Economy*, 84(4, Part 2), S201-S220.

GROOTAERT, C., & KANBUR, R. (1995). "Child labour: An economic perspective". *Int'l Lab. Rev.*, 134, 187.

HUMPHRIES, J. (2003). "Child labor: lessons from the historical experience of today's industrial economies". *The World Bank Economic Review*, 17(2), 175-196.

INS. (2007). Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM III)/. *Institut National de la Statistique du Cameroun*.

INS. (2005). Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun. *Institut National de la Statistique du Cameroun, Décembre*.

- INTERNATIONAL PROGRAMME ON THE ELIMINATION OF CHILD LABOUR. (2002). Every child count: new global estimates on child labour. ILO/IPEC.
- KEGNE, (2010), "Travail des enfants et performances Scolaires". Working paper.
- KEITA, M. (2014). "Pauvreté et arbitrage entre scolarisation et travail des enfants au Mali".
- MARC., PILON, T., LOCOH, E., VIGNIKIN., PATRICE., VIMARD., GASTELLU, J. M., & Dubois, J. L. (1997). *En économie : l'unité retrouvée, la théorie revisitée*. CEPED.
- MARCOUX, R. (1994). "Des inactifs qui ne chôment pas : une réflexion sur le travail des enfants en milieu urbain au Mali". *Labour, Capital and Society/Travail, capital et société*, 296-319.
- MEKA'A, C. B., AND EWONDO M. O. (2015) "Le travail des enfants : uniquement un problème de pauvreté ? Effet de la situation économique des ménages sur le travail des enfants au Cameroun en 2007." *Travail et Emploi* 143: 5-19.
- MORAN, R., & PORATH, D. (1980). "Chlorophyll determination in intact tissues using N, N-dimethylformamide". *Plant physiology*, 65(3), 478-479.
- OIT (2014), "Protocole de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé "
- PIETTE, J. D., WAGNER, T. H., POTTER, M. B., & SCHILLINGER, D. (2004). "Health insurance status, cost-related medication underuse, and outcomes among diabetes patients in three systems of care". *Medical care*, 102-109.

- RANJAN, R. D. N. M. P., LAMBETH, D. N., TROMEL, M., GOGLIA, P., & LI, Y. (1991). "Laser texturing for low-flying-height media". *Journal of Applied Physics*, 69(8), 5745-5747.
- ROSATI, F. C., & TSANNATOS, M. (2003). "Children's working hours and school enrollment: Evidence from Pakistan and Nicaragua". *The World Bank Economic Review*, 17(2), 283-295.
- TSAFACK NANFOSSO, R., & SONG NTAMACK, S. A. (2005). "Child labour in Yaoundé-Cameroon: Some lessons drawn from a survey on children". *Zbornik radova Ekonomskog fakulteta u Rijeci: časopis za ekonomsku teoriju i praksu*, 23(2), 195-216.
- UNICEF (Ed.). (2007), "*La Situation des enfants dans le monde 2008 : La survie de l'enfant*". UNICEF".
- VIGNIKIN, K., & GBETOGLO, D. (2003). « Famille et relations entre conjoints au Togo, à paraître". Working paper
- WEISS, J. N. (1997). "The Hill equation revisited: uses and misuses". *The FASEB Journal*, 11(11), 835-841.

ANNEXE : coefficients des estimations du travail économique et domestique des enfants via un probit bivarié.

Tableau 2 : Biprobit du travail économique et domestique des enfants.

Variables	Travail économique			
	Zone urbaine		Zone rurale	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Constante	-1,7218(0,1688) ***	-1,8783 (0,2244) ***	-0,7170 (0,1596) ***	-1,490 (2213) ***
Revpère	1,2055(0,0283) ***	1,20 (0,3046)*	0,0220 (0,0152)*	0,0057(0,0189)**
Revmère	-0,1222 (0,0655) *	0,0133(0,0072)	-0,808 (0,4641)*	1,002 (3925)**
Reve hors sal	-0,1975(0,0081) ***	-1,1304 (0,04479)***	-0,630(0,0251)***	0,7493(0,0225)***
Enfchémén	-0,1742 (0,0772) **	-0,1183 (0,0863)*	-0,1390 (0,088)*	0,2086(0,0901)**
Enfmoins 5 ans	-0,0530(0,0485)*	-0,0311 (0,4297)	-0,1706 (0,0406) ***	-0,0560 (0224)**
Groupe âge	0,6613 (0,0895) ***	0,7191(0,1003) ***	0,6235 (0928)***	0,770 (0,0925) ***
Nombre d'adultes	0,1386 (0,1193)	0,3599 (0,1307) **	0,5128 (0,1827)***	0,1014 (0,1909)
Taille ménage	-0,016 (0,0078) **	-0,0246 (0,01110) **	0,0073 (0,0105)	0155 (0,0105)*
Niveau d'étude du chef de ménage				
Primaire	6,314(0,2361) ***	-5,0269(0,2864) ***	-19,36 (0,3494)***	-7,455 (0,2601)***
Secondaire	-1,016(0,3229)***	-5,9733 (0,2024)***	-7,2165 (0,2507)***	-6,7490 (0,1632)***

Supérieur	-5,076(0,1959) ^{***}	-5,6998 (0,2623) ^{***}	-6,781 (0,2289) ^{***}	-6,631 (0,2392) ^{***}
Secteur informel	13,24 (0,1796) ^{***}	12,9594 (0,1093) ^{***}	12,2447 (0,2657) ^{***}	13,449 (0,2385) ^{***}
Musulman	0,14 (0,0877) [*]	0,1923(0,9981) ^{**}	2083 (0,0951) ^{**}	0,3422 (0,0927) ^{***}
Travail domestique				
Zone urbaine				
Variables	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Constante	-1,4072 (0,1843) ^{***}	-1,0563(0,2213) ^{***}	-1,1231(0,1578) ^{***}	-1,499 (0,1785) ^{***}
Revenu du père	-1,1576 (0,0319) ^{***}	-1,0531(0,3517) ^{***}	0,5160 (0,0534) ^{**}	0,7673 (0,0201) ^{**}
Revenu de la mère	0,3356 (0,0382) ^{***}	0,3332 (0,0371) ^{**}	4,9819 (0,4080) ^{***}	5,271(0,3925) ^{**}
Rev salarial hors chef ménage	-0,1787 (0,451) ^{***}	-0,9968(0,0702) ^{***}	0,6094 (0,0245) ^{***}	0,0225(0,0054) ^{***}
Enf moins 5 ans	-0,1774 (0,0721) ^{**}	-0,1640(0,0859) ^{**}	0,1115 (0,0891)	0,1572 (0,0947) [*]
Groupe âge	0,0682(0,0485) [*]	0,7359 (0,1063) ^{***}	0,0662(0,0278) ^{**}	0,0153 (0,0224)
Nombre d'adultes	-0,0682(0,0485) [*]	0,160(0,954) [*]	0,4618 (0,090) ^{***}	0,2830 (0,0954) ^{***}
Taille ménage	0,2569 (0,1119) ^{**}	0,2621 (0,1372)	0,4087(0,1629) ^{***}	0,5487(0,260) ^{***}
	-0,1774 (0,0721) ^{**}	-0,0485 (0,0132) ^{***}	-0,0173 (0,0106) [*]	-0,0276 (0,0119) ^{***}
Niveau d'étude du chef de ménage				

L'offre de travail des enfants est-elle complémentaire ou substituable à l'offre de travail des parents au Cameroun ?

Primaire	5,874 (0,1946)***	5,0797(0,3266)***	0,5228 (0,9307)	7,562 (0,8127)***
Secondaire	-6,163 (0,2329)***	-5,8808(0,1922) *	0,1377 (0,6234)	-0,0144 (0,7723)
Supérieur	-3,046(0,1229)***	-6,000 (0,2746)***	-6,7936 (0,4953)***	-6,115 (0,2608)***
Secteur informel	8,458 (0,4439)***	-10,769(0,1020)***	6,477(0,9064)***	-5,419 (0,7829)***
Musulman	0,1033 (0,0856)	-0,2489 (0,1020)**	0,1547 (0953) *	0,1620(0,0998) *
Rho	0,2101182 ***	0,1857514 ***	0,0721903***	0,2132838 ***
Log de vraisemblance	-1861,926 (0,0000)	-1477,89 (0,0000)	-1573.30 (0,0000)	-1442, 2412 (0,0000)
Prob > chi2				

*Notes : Nombre d'observations, 13758, nombre de garçons 6834, Nombre de filles 6924. Les valeurs entre parenthèses sont les écarts types. ***, **, *, représentent les seuils de significativité à 1%, 5, 10%, respectivement.*